



Syndicat d'Energies
du Gers

Réf. : JMW/MF n° 391

Affaire suivie par JM. WALCKER

Annexe 3 - CR 06-07-2021

AUCH, le 10 MAI 2021

LE PRESIDENT DU SYNDICAT,

Monsieur Jean-François THOMAS

Maire de Viella

32400 VIELLA

à

Monsieur le Maire,

Dans le cadre d'une volonté manifestée par notre Syndicat de développer la production d'énergie renouvelable sur des surfaces artificialisées, je vous saisis pour analyser avec vous les surfaces potentielles de parking public sur le territoire de votre commune.

Nous recherchons des surfaces utiles de l'ordre de 200 à 1500 m² (ordre d'idée de 15 à 120 places), orientées sud - sud-est ou sud-ouest (voire est et ouest) pour étudier la faisabilité de mettre des ombrières photovoltaïques.

Un partenariat pourrait ensuite être trouvé pour développer, sur les espaces qui répondront à un cahier des charges, un projet d'ombrières **sans participation financière** auprès de la commune, suivant des règles qu'il conviendra de fixer ensemble. Des projets un peu plus importants pourraient même apporter une rémunération conséquente à la commune.

Dans un premier temps, pourriez-vous me confirmer ou m'informer votre intérêt à une telle démarche ?

Dans le cas d'une réponse positive, je serais intéressé de recevoir de votre part la liste des lieux potentiels susceptibles d'accueillir un tel projet sur votre territoire.

J'attire votre attention sur le fait qu'un projet d'ombrières répondra difficilement aux enjeux patrimoniaux et sera soumis à une autorisation d'urbanisme ; c'est pourquoi, il sera plus opportun de présenter ce type de projet sur le parking d'un stade municipal, par exemple, plutôt que dans un parking situé au centre du village.

Enfin, ce courrier a été adressé aux communes de plus de 500 habitants. La démarche sera ensuite renouvelée sur des communes de plus petites tailles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués,

Le Président du Syndicat
Départemental
du GERS
Jean-Guy DUPUY